Chêne vert conseil redynamise la formation des éleveurs

La branche formation du groupe vétérinaire Chêne vert conseil a reçu une nouvelle reconnaissance fin août pour son outil numérique d'apprentissage Elea, distingué cette année par un Innov'Space. Son projet de e-guide de bonnes pratiques fait partie des vingt lauréats 2019 que le ministère de l'Agriculture finance dans le cadre du plan Écoantibio 2. Les projets retenus sont destinés à former et à communiquer sur les enjeux de la lutte contre l'antibiorésistance et sur la prescription raisonnée des antibiotiques. Chêne vert conseil va réaliser des tutoriels numériques qui seront disponibles en 2020 pour la volaille et en 2021 pour le lapin. Ils visent à permettre aux élevages de réduire l'usage des antibiotiques au profit d'autres traitements.

Ces deux e-guides seront inspirés de la méthode de formation par e-learning Elea présentée au Space. Après inscription préalable, elle est accessible sur la plateforme Elea.vet à tout éleveur ou technicien soucieux de s'améliorer. La première partie théorique se déroule sous la forme d'un autoapprentissage en ligne d'une durée de 3 h 30 (accessible 24 h/24 h), à compléter par 3 h 30 de pratique sur le terrain. Le module disponible concerne le démarrage. Il est développé en sept chapitres complémentaires par des vidéos et des contrôles de compréhension. L'offre va être développée dans les mois à venir. Le prochain module concernera les six verrous de la lutte contre le pou rouge. Il est réalisé avec le laboratoire MSD et Synthèse élevage, et sera disponible en janvier 2020.

P. Le Douarin

LA VÉTÉRINAIRE NATACHA SORIN a été la cheville ouvrière de la conception et de la réalisation (en interne) de la formation par e-learning Elea.

Elea est éligible aux fonds de formation (Fafsea, Vivea). Elle peut aussi être réalisée et personnalisée via des organisations de production partenaires de Chêne vert conseil. ■ **P. L. D.**

Contact@chenevertconseil.com.